

Communication sur le progrès

Paris, 15 octobre 2009

Renouvellement de notre engagement

Je suis heureux de vous confirmer qu'EUROLAND CONSULTING renouvelle son engagement et soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption depuis sa première adhésion en 2005. Nous exprimons la volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre entreprise, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos collaborateurs, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial.

Rémi Villiers-Moriamé
Président



Description de nos actions

Principes	Exemples de mise en oeuvre
<p><u>Principe 6</u>: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession</p>	<ul style="list-style-type: none">▪ Notre entreprise est signataire de la Charte de la diversité dans l'entreprise depuis 2006.▪ Elle en respecte les principes notamment dans sa politique de recrutement, qui encourage les candidatures de toutes origines et de tous âges. <p>Concrètement :</p> <ul style="list-style-type: none">- Tous les nouveaux salariés (soit 8 en 2009) sont informés de ces valeurs de non discrimination lors de leur première journée d'embauche.- Un petit topo explicatif est inséré dans le kit d'accueil remis à chaque salarié- Le label pro-diversité est inséré sur chaque offre d'emploi passé online.
<p><u>Principe 8</u>: Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none">▪ Nous utilisons du papier recyclé <p>Concrètement :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour notre lettre client trimestrielle « Commentum » sur du papier 100 % PEFC, 5 lettres de 4 pages imprimées à l'extérieur par an en 1300 exemplaires, soit 26 000 feuilles.- Pour tous nos documents imprimés directement dans l'entreprise, nous utilisons systématiquement du papier recyclés : 120 ramettes de 500 feuilles de 80 gr et 1500 enveloppes de 90 gr. <ul style="list-style-type: none">▪ Nous achetons notre électricité à EDF dans le cadre d'un contrat « Equilibre » qui garantit que l'équivalent de notre consommation est produit à partir d'énergies renouvelables. <p>Concrètement : 3 462 kwh consommés dans l'année</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Nous utilisons des coursiers à vélo pour nos courses parisiennes <p>Concrètement : 100 courses par an à vélo</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Nous recyclons nos déchets. <p>Concrètement :</p> <ul style="list-style-type: none">- 19 cartouches d'imprimantes recyclés- Papier et plastique triés dans poubelles spécifiques mises à disposition par la ville



- Nos cadeaux aux collaborateurs et aux clients sont orientés « développement durable ».

Concrètement :

400 stylos en bambou et 400 clés USB bambou acheté sur un catalogue cadeaux spécifique avec le message suivant inséré sur la clé : Nous sommes heureux de vous offrir cette clé USB en bambou « green trend ». Cet objet de communication illustre nos engagements d'entreprise citoyenne pour l'environnement et le développement durable, engagements que vous pourrez retrouver en détail si vous le souhaitez sur notre plaquette insérée dans cette clé USB.

- Notre mobilier est acheté auprès de fournisseurs labellisés (mobilier « green », produit dans les conditions les plus respectueuses de l'environnement).

Concrètement :

47 éléments de bureaux achetés suite à notre déménagement dans de plus grands locaux

- Nous avons réalisé au cours du deuxième trimestre 2009 et publié une étude détaillée exclusive « Baromètre développement durable dans l'assurance » auprès de 28 acteurs du secteur de l'assurance (mutuelles, mutuelles d'assurance, instituts de retraite et de prévoyance, assureurs, bancassureurs) ; elle montre et vise à encourager la prise de conscience et un début de maturité du secteur sur les pratiques professionnelles liées au développement durable et à la responsabilité sociale d'entreprise ; cette étude a été relayée par la presse du secteur financier (articles à disposition).
- Intervention du Président, au séminaire EFE (conférence payante) sur le thème : en quoi l'assurance peut-elle jouer un rôle moteur dans le développement durable ?

Concrètement :

50 personnes présentes

- Le Bilan carbone de notre société pour l'année 2009 est en cours d'exécution

Concrètement :

La réalisation d'un Bilan carbone vise à nous permettre de fixer pour 2010 des objectifs chiffrés en matière de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

